

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-INT-181

Déposé le : 22.05.18

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Doit-on se faire de la bile pour les médecines complémentaires au CHUV ?

Texte déposé

En janvier 2018, suite au départ du Dr Pierre-Yves Rodondi, responsable du centre de médecine intégrative et complémentaires du CHUV (CEMIC), le Conseil d'Etat Pierre-Yves Maillard a répondu à deux questions orales, l'une concernant l'enseignement et l'autre le calendrier pour la suite de la gestion du CEMIC. Près de 7 mois après la communication de départ du docteur Rodondi, l'annonce pour le poste vient seulement d'être publiée. Or, elle soulève de nombreuses inquiétudes sur le profil de la personne recherchée.

- Contrairement à ce qui avait été annoncé, la direction du CEMIC n'est pas spécifiquement attribuée à un médecin chef. Or le statut de médecin chef est indispensable sur le plan décisionnel et pour attirer un candidat de haut rang (un médecin adjoint ne peut que seconder les décisions d'un médecin chef).
- Le poste est ouvert aux médecins spécialistes en médecine interne ou en anesthésie. Or, on peut se demander pourquoi l'anesthésie, discipline tout de même très spécialisée et centrée sur la douleur a été choisie et pas d'autres spécialités.
- Le poste est ouvert uniquement aux spécialistes en acupuncture ou en hypnose. De plus, le cahier des charges mentionne l'activité d'hypnose à de nombreuses reprises. Or, contrairement à d'autres spécialités non mentionnées, l'hypnose ne fait pas formellement partie des médecines complémentaires sur le plan fédéral et la formation d'un-e candidat-e potentiel-le dans d'autres spécialités de médecine complémentaire n'est pas possible selon le cahier des charges. Enfin, l'hypnose est déjà fortement développée au CHUV. En ouvrant le poste plus largement, on s'assurerait un plus grand nombre de postulations et certainement de pouvoir répondre aux développements futurs du CEMIC.

Commentaire(s)

Conclusions

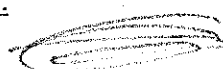
Souhaite développer

☒

Ne souhaite pas développer

☐

Nom et prénom de l'auteur :
Léonore PORCHET

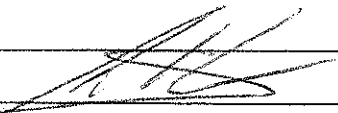
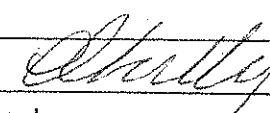
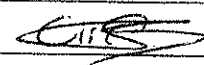
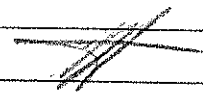
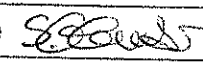
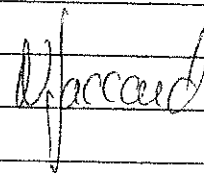
Signature :


Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :
Rebecca Joly

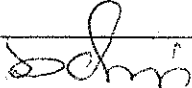
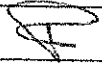
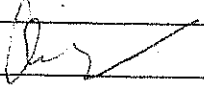
Signature(s) :


Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 1^{er} janvier 2018

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Epars Olivier
Aschwanden Sergei 	Chevalley Christine 	Evéquoze Séverine
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Favrod Pierre Alain
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Ferrari Yves
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Freymond Isabelle
Baux Céline	Christen Jérôme 	Freymond Sylvain
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Cantone Fabienne
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Fuchs Circé 
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gaudard Guy
Blanc Mathieu	Cretegny Laurence	Gay Maurice
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas 	Genton Jean-Marc
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel	Germain Philippe
Bouverat Arnaud	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Bovay Alain	Démétriades Alexandre	Glardon Jean-Claude
Buclin Hadrien	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Buffat Marc-Olivier	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine 
Butera Sonya	Devaud Grégory	Gross Florence
Byrne Garelli Josephine	Develey Daniel	Guignard Pierre
Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Cardinaux François	Dubois Carole	Jaccard Nathalie 
Carrard Jean-Daniel	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Carvalho Carine	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Chapuisat Jean-François	Dupontet Aline	Jaquier Rémy
Cherbuin Amélie	Durussel José	Jobin Philippe

Liste des député-e-s signataires – état au 1^{er} janvier 2018

Joly Rebecca	Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre
Jungclaus Delarze Susanne	Nicolet Jean-Marc 	Ryf Monique
Keller Vincent	Paccaud Yves	Schaller Graziella
Krieg Philippe	Pahud Yvan	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Liniger Philippe	Petermann Olivier	Schwab Claude
Lohri Didier 	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Luccarini Yvan	Pointet François	Sonnay Eric
Luisier Brodard Christelle	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Mahaim Raphaël 	Probst Delphine	Stürner Felix 
Marion Axel	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves	Tafelmacher Pauline
Matter Claude	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Trollet Daniel
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Tschopp Jean
Melly Serge	Richard Claire	van Singer Christian 
Meyer Keller Roxanne	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Miéville Laurent	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Michel	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Zünd Georges
Neumann Sarah	Ruch Daniel	Zwahlen Pierre